



decor *Wonderland*

Informations sur la garantie

Decor Wonderland garantit que tous les produits fabriqués sont de matériaux et de fabrication appropriés et sont exempts de défauts lorsqu'ils sont correctement installés pendant une période d'un an à compter de la date d'achat. La réparation pour rupture de cette garantie est limitée à la réparation ou au remplacement du ou des articles défectueux. Tout produit qui, dans des conditions d'utilisation et de service normales, viole la garantie contenue dans le présent document pendant UN AN à compter de la date de vente sera examiné et décoré par Decor Wonderland et, à sa seule discrétion, réparé ou remplacé par Decor Wonderland. Les frais de transport et les frais de retour des marchandises sont à la charge de l'acheteur. Les frais de transport et les frais du miroir remplacé ou réparé seront à la charge de Décor Wonderland (États-Unis contigus). Decor Wonderland décline par la présente toute responsabilité pour de tels frais de transport. Cette garantie ne sera pas violée et Decor Wonderland n'accordera aucun crédit pour les produits qu'elle fabrique qui ont subi une usure normale, ont été endommagés (y compris par des actes de la nature), altérés, abusés, mal installés, endommagés lors de l'expédition, réparés ou réparés. modifié par d'autres que les représentants autorisés de Decor Wonderland.